

NATIONS UNIES
Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 29 juillet 2010)

Hamadoun Touré, porte-parole : Mesdames et Messieurs bienvenue à ce point de presse hebdomadaire de l'ONUCI. Je vous prie d'accepter mes excuses pour les deux minutes de retard.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) observe que le contentieux de l'inscription sur la nouvelle liste électorale provisoire a effectivement commencé et se poursuit sans entraves majeures. Dans l'attente de données statistiques officielles sur les réclamations, les observations faites par la mission sur le terrain montrent une faible affluence de réclamants.

L'ONUCI estime que ce qui apparaît comme un déficit d'engouement populaire pourrait s'améliorer au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes de sensibilisation et d'information des populations sur les modalités du contentieux en cours.

A cet effet, l'ONUCI réaffirme sa disponibilité à accompagner la Commission électorale indépendante dans l'exécution de ces programmes de sensibilisation et d'information de la population sur le contentieux de la nouvelle liste électorale provisoire.

C'est aussi le lieu de renouveler l'appel à l'endroit des populations, des parties ivoiriennes et des structures impliquées afin que cette phase importante du processus électoral continue de se dérouler dans le calme et la sérénité pour l'établissement d'une liste électorale définitive dans les meilleurs délais.

Je voudrais vous annoncer que le Commandant de la Force de l'ONUCI, le Général Abdul Hafiz participe demain à la réunion dite des quatre généraux à Yamoussoukro sur l'encasernement et la sécurisation des élections.

La rencontre va examiner un rapport sur la vérification de l'encasernement effectuée par l'ONUCI, la Licorne et le Centre de Commandement Intégré (CCI) au groupe d'instruction de Korhogo. Ensuite il y aura une présentation par le Chef d'état Major des Forces Armées des Forces Nouvelles, le Général Soumaila

Bakayoko, du budget prévisionnel de l'encasernement des FAFN. Le troisième point à l'ordre du jour portera sur le point de situation des mesures dérogatoires pour l'acquisition de matériel de maintien d'ordre. Ensuite, la police onusienne va faire une présentation sur une possible formation au maintien d'ordre dispensée par les Forces Impartiales. Enfin, le dernier et cinquième point aura trait à la montée en puissance du CCI dans le plan de sécurisation des élections.

Les Généraux Jean-Pierre Palasset de la Licorne et Philippe Mangou des Forces de Défense et de Sécurité prendront part à la réunion en même temps que le Chef de la Police onusienne de l'ONUCI, le Commissaire Jean-Marie Bourry.

Le bataillon nigérien basé à Korhogo fournit aujourd'hui une assistance médicale aux prisonniers de la maison d'arrêt et de correction de Korhogo.

L'opération pilotée par le colonel médecin, Adama Moussa, permettra à 24 détenus de bénéficier de soins gratuits et de médicaments à 24 détenus.

L'ONUCI se félicite de la libération des journalistes du quotidien «Le Nouveau Courrier ». Dès l'arrestation des journalistes, la Mission a suivi attentivement la situation à travers sa Division des Droits de l'Homme, son Unité d'Etat de Droit et son Bureau de l'Information Publique.

L'ONUCI espère que ce dénouement heureux va renforcer le respect de la liberté de la presse dans le pays, conformément à la législation ivoirienne en vigueur dans ce domaine.

Voilà les points que j'avais à vous présenter et si vous avez des questions je suis à votre disposition. Apparemment, il n'y a pas de questions je vous donne rendez-vous la semaine prochaine.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>